

**SYNTHÈSE NATIONALE**  
**DE LA CAMPAGNE MINISTÉRIELLE**  
**D'ÉVALUATION ET DE PRÉVENTION**  
**DES RISQUES PROFESSIONNELS 2015/2016**  
**DANS LES SERVICES DE LA DGFIP**



## SOMMAIRE

<b>THÈMES</b>	<b>Pages</b>
1. La conduite de la campagne ministérielle DUERP-PAP 2015/2016	3
2. L'analyse des risques dans les DUERP	3
2.1. Le nombre moyen de situations d'exposition par agent	3
2.2. Le détail des expositions en pourcentage d'agents exposés	4
2.3. La part des principales catégories de risques par rapport au nombre total de situations d'exposition	4
3. Les principaux risques recensés par type de directions	5
4. La cotation des risques dans les DUERP	6
5. Un focus sur quelques risques	7
5.1 Les risques psychosociaux	7
5.2 Les risques d'agression des agents en contact avec le public	8
6. Le traitement dans les PAP des situations d'exposition recensées dans le DUERP	9

## 1. LA CONDUITE DE LA CAMPAGNE MINISTÉRIELLE DUERP-PAP 2015/2016

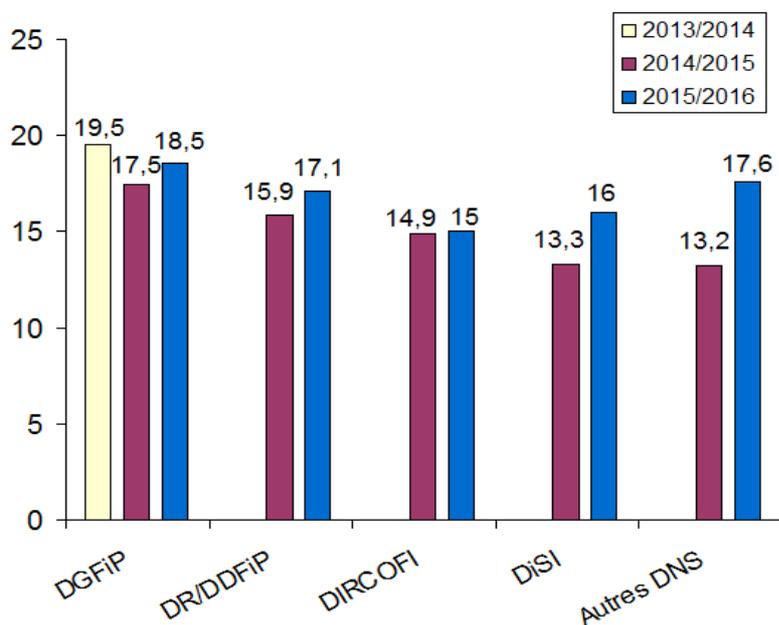
La campagne ministérielle DUERP-PAP 2015/2016 s'est déroulée d'octobre 2015 à juillet 2016.

La mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) 2015/2016 a été réalisée par les cadres de proximité avec l'ensemble des agents conformément aux modalités d'actualisation du DUERP un an sur deux<sup>1</sup>.

Toutes les directions soumises à l'obligation réglementaire de mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels ont réalisé le DUERP-PAP 2015/2016.

## 2. L'ANALYSE DES RISQUES DANS LES DUERP

### 2.1. LE NOMBRE MOYEN DE SITUATIONS D'EXPOSITION PAR AGENT



Le nombre total de situations d'exposition<sup>2</sup> recensées dans les DUERP 2015/2016 augmente par rapport à la campagne 2014/2015 en raison de la consultation générale des agents (2 056 225 en 2015/2016 versus 1 953 559 en 2014/2015).

Le nombre moyen de situations d'exposition par agent<sup>3</sup> est de 18,5 (19,6 au niveau ministériel). Il est beaucoup plus faible dans les DIRCOFI (- 3,5) et les DISI (- 2,5).

⇒ **Par rapport à la campagne DUERP-PAP 2013/2014, le nombre de situations d'exposition cotées et présentant un risque augmentent**

Par rapport à la première campagne DUERP-PAP 2013/2014 informatisée, qui avait associé tous les agents, le nombre total de situations d'exposition a diminué de 10 % (2 056 225 en 2015/2016 versus 2 257 375 en 2013/2014). Le nombre moyen de situation d'exposition par agent était de 19,5.

En revanche, si l'on exclut les situations d'exposition non cotées et ne présentant pas de risques, l'analyse sur trois campagnes DUERP-PAP confirme l'augmentation du nombre de situations d'exposition : 1 981 656 en 2015/2016 versus 1 907 419 en 2014/2015 et 1 952 987 en 2013/2014.

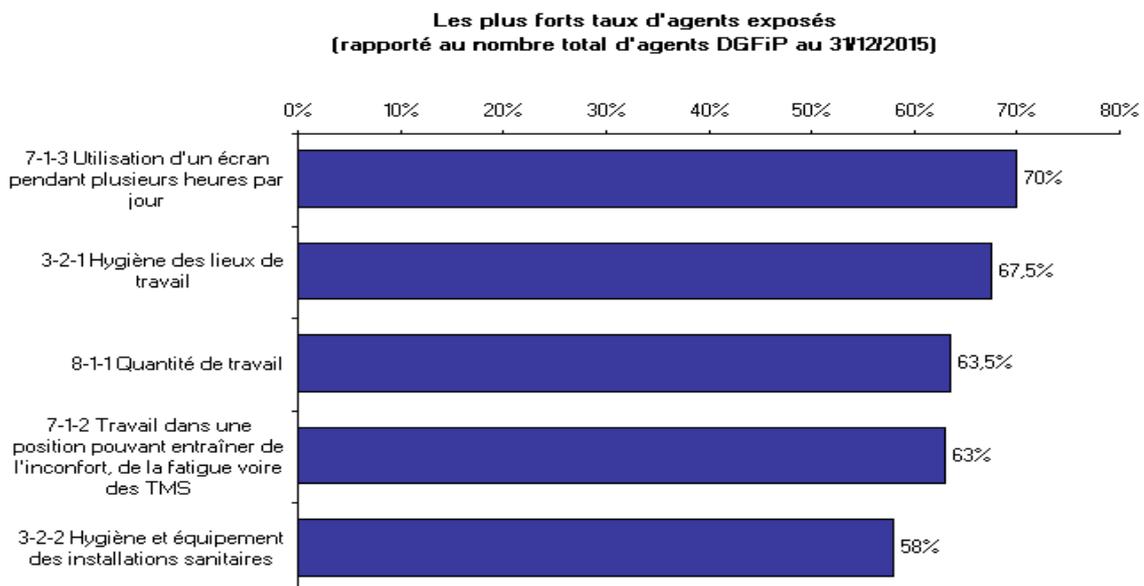
1 Note de service DGFIP/RH-2C/2014/0/8/478 du 8 septembre 2014.

2 S'entend des situations susceptibles de causer des dommages ou des effets néfastes sur la santé.

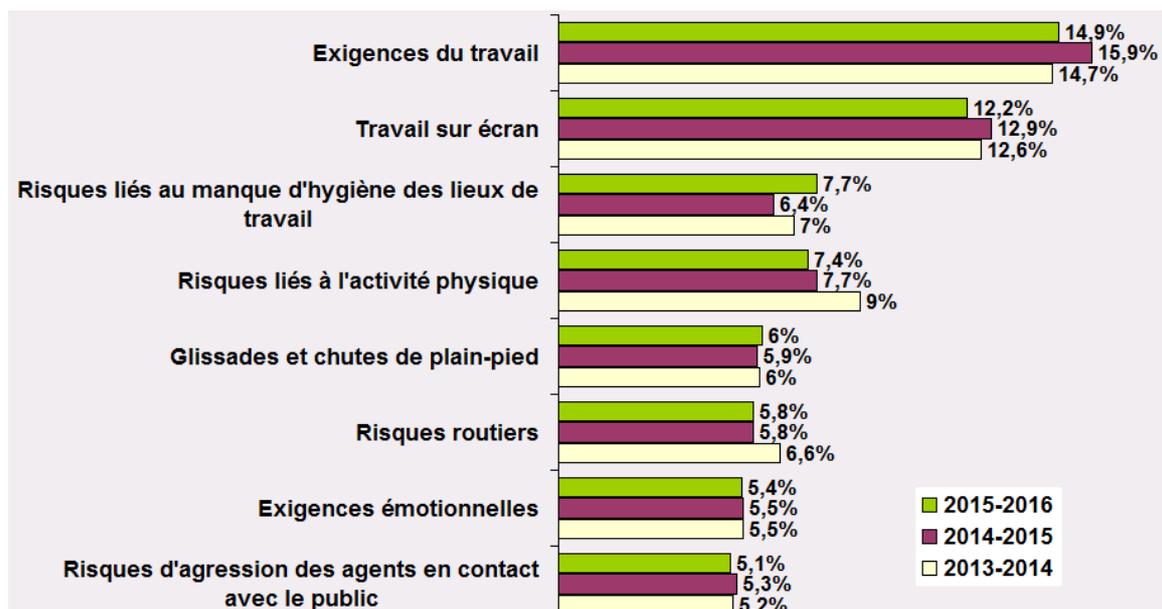
3 Les agents peuvent être soumis à plusieurs situations d'exposition pour un même risque ou pour différents risques.

## 2.2. LE DÉTAIL DES EXPOSITIONS EN POURCENTAGE D'AGENTS EXPOSÉS

⇒ *Le travail sur écran, l'hygiène des lieux de travail et les risques psychosociaux liés à la quantité de travail sont les plus évoqués par les agents de la DGFIP*



## 2.3. LA PART DES PRINCIPALES CATÉGORIES DE RISQUES PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL DE SITUATIONS D'EXPOSITION



⇒ *Sur les trois dernières années, la part que représente chaque risque dans le total des situations d'exposition est restée stable, hormis pour les risques liés à l'activité physique qui régressent*

Les risques liés à l'activité physique (efforts excessifs ou répétés liés à la manutention manuelle de charges ou aux postures pénibles définies comme une position forcée des articulations) diminuent de manière significative. Les situations d'exposition les plus recensées concernent :

- la manutention de charges (33,5 %) ;
- l'accès à des parties hautes : rayonnages, armoires (30 %) ;
- les postures de travail pouvant entraîner un inconfort, de la fatigue, des TMS (27 %).

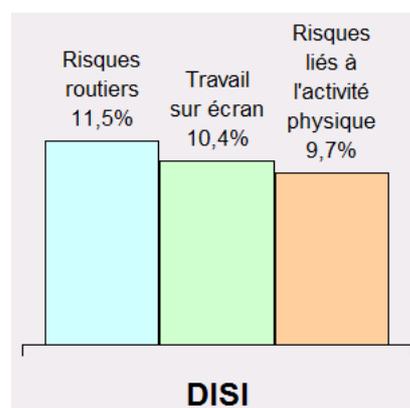
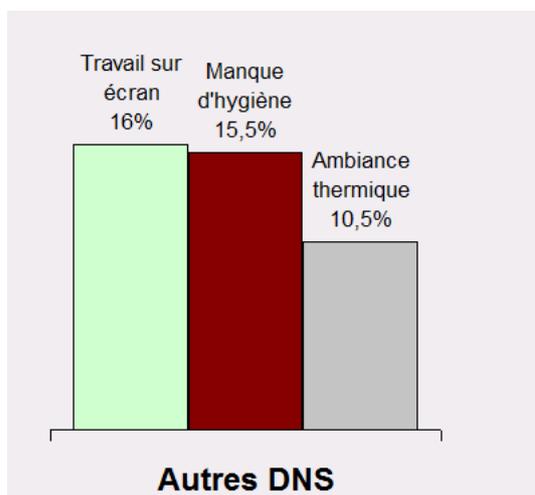
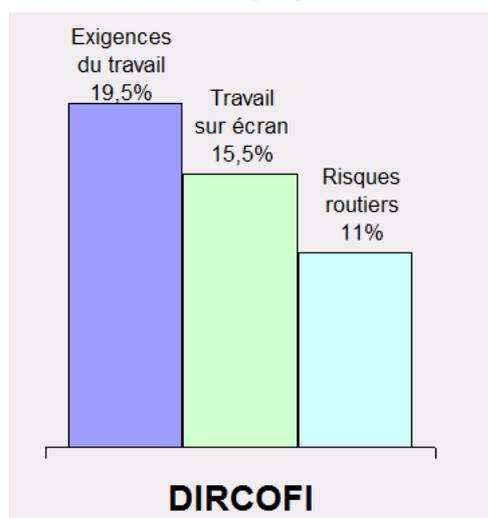
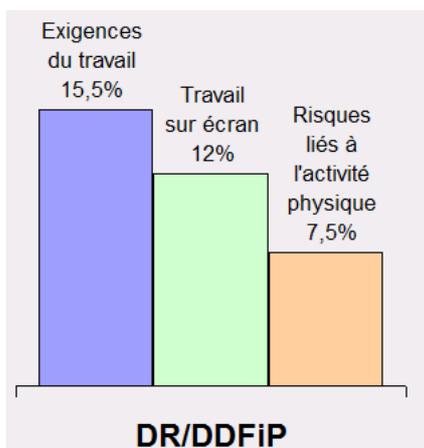
Dans les DUERP, la manutention de charge est majoritairement cotée D (risque faible) et les activités nécessitant l'accès à des parties hautes sont évaluées en risque intolérable (risque A) nécessitant d'être réduit ou supprimé par une action urgente.

⇒ **La diminution des risques liés à l'activité physique s'explique par une bonne reprise dans les PAP et par la relative facilité à identifier les mesures de prévention requises**

Par rapport au nombre total de situations d'exposition recensées dans les DUERP, le taux de reprise des risques liés à l'activité physique, cotés A et B, dans les PAP est de 93,4 %.

Il est de 58,5 % pour les risques liés à la manutention de charges et de 71 % pour ceux liés à l'accès aux parties hautes. Enfin, 59,5 % des postures pénibles cotées A et B sont intégrées aux PAP.

### 3. LES PRINCIPAUX RISQUES RECENSÉS PAR TYPE DE DIRECTIONS



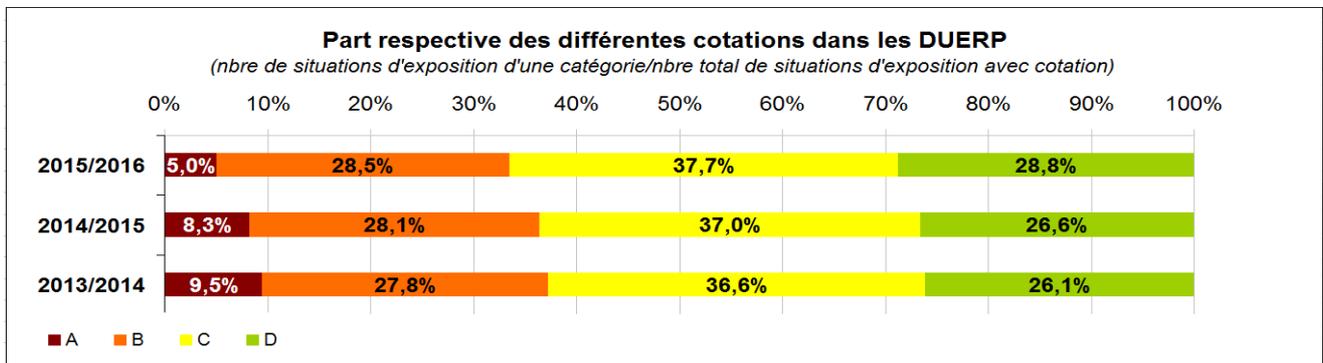
Le travail sur écran apparaît dans les trois premiers risques recensés tous types de directions confondus.

Les exigences du travail sont le premier risque recensé dans les DR/DDFiP et les DIRCOFI tandis que les DiSI, compte tenu des missions exercées par certains agents, placent au premier plan les risques routiers.

Les risques liés à l'activité physique, en lien également avec les fonctions, sont plus marqués dans les DiSI. Les risques liés au manque d'hygiène sont fortement recensés dans les autres directions nationales et spécialisées.

#### 4. LA COTATION DES RISQUES DANS LES DUERP

⇒ **Le nombre de risques cotés en risque intolérable (A) est en baisse constante depuis trois ans tandis que ceux faiblement cotés (D) sont en augmentation**



Pour mémoire

<b>A :</b>	<b>risque intolérable à réduire ou supprimer nécessitant une action urgente</b>
<b>B :</b>	<b>risque substantiel à réduire ou supprimer nécessitant la programmation d'une action</b>
<b>C :</b>	<b>risque modéré à réduire nécessitant le maintien d'une attention vigilante mais pas d'action urgente ou programmée</b>
<b>D :</b>	<b>risque faible à réduire au niveau le plus bas possible</b>

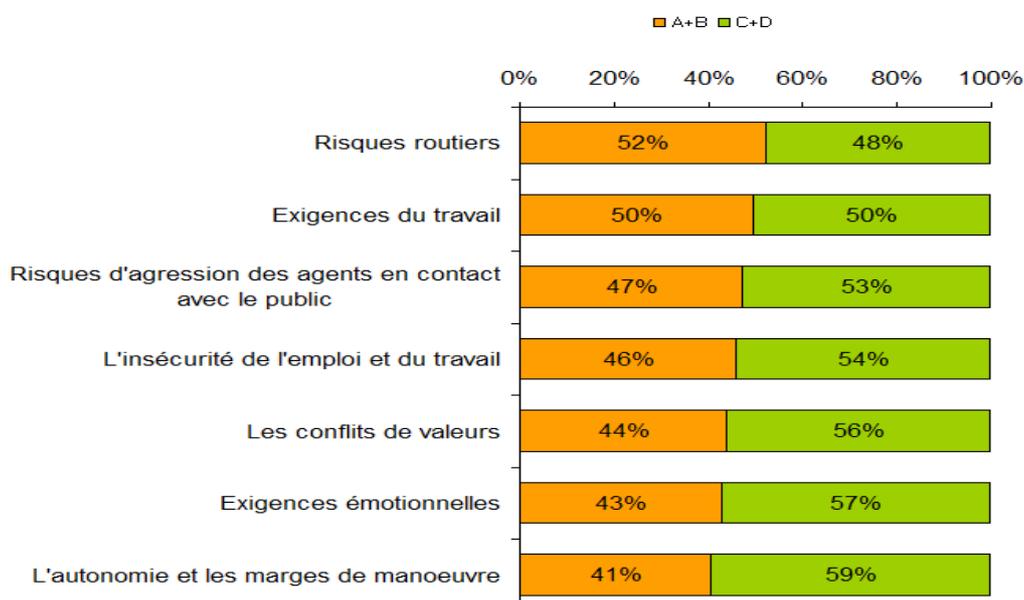
⇒ **Cette évolution traduit un plus grand discernement dans l'évaluation des situations d'exposition laquelle combine expression du ressenti des agents et objectivation des risques à partir de données statistiques. Cependant, des marges de progrès importantes demeurent**

Le niveau des cotations diminue dans le DUERP 2015/2016. Les situations d'exposition comportant un risque faible (D) sont plus prégnantes (37,7 %).

Toutefois, force est de constater que les risques intolérables cotés A (5 %) ou substantiels cotés B (28,5 %) semblent encore fréquemment majorés.

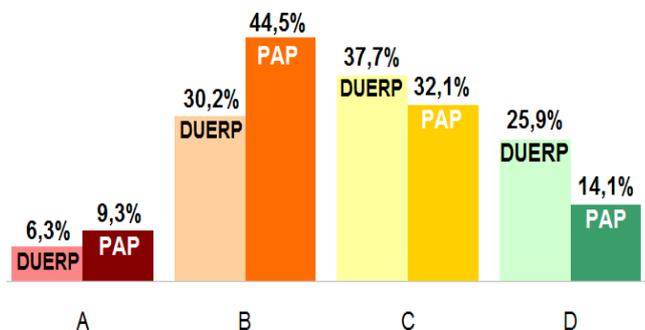
⇒ **Les risques routiers, les exigences du travail et les risques d'agression concentrent le plus grand nombre de situations d'exposition cotées de manière intolérable et substantielle (A et B)**

#### LA RÉPARTITION DE LA COTATION POUR LES PRINCIPAUX RISQUES

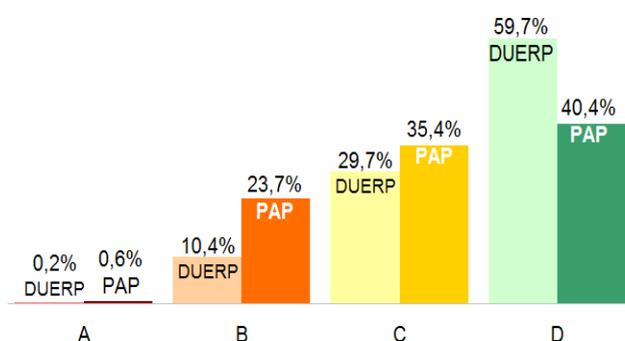


⇒ Les DiSI et DIRCOFI se caractérisent par des niveaux de cotation de risque plus faible que les autres structures de la DGFIP

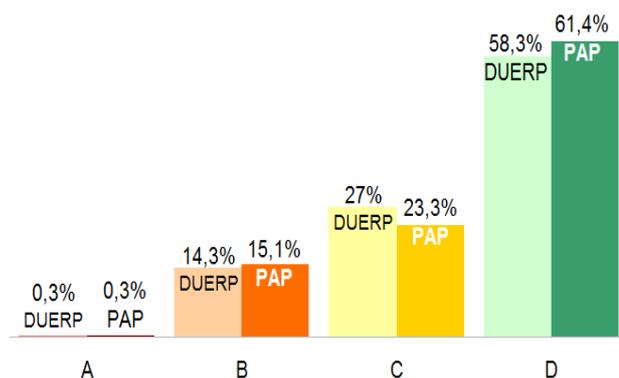
Part respective des différentes cotations dans les DR/DDFiP (DUERP et PAP 2015/2016)



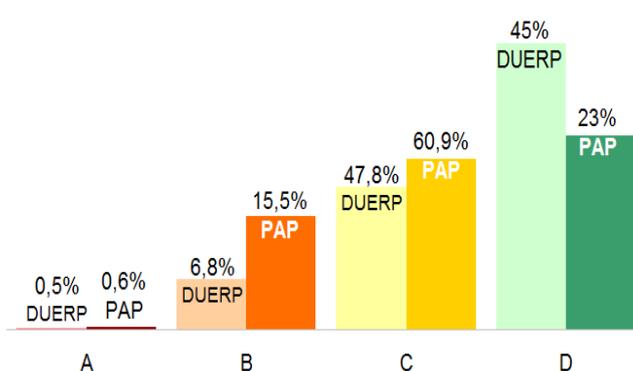
Part respective des différentes cotations des DISI (DUERP et PAP 2015/2016)



Part respective des différentes cotations des DIRCOFI (DUERP et PAP 2015/2016)



Part respective des différentes cotations des autres DNS (DUERP et PAP 2015/2016)



Par catégorie de directions, les risques cotés A, B et C sont bien représentés dans les PAP tandis que les risques cotés D sont moins repris (sauf pour les DIRCOFI) alors que leur traitement peut être rapide.

## 5. UN FOCUS SUR QUELQUES RISQUES

### 5.1. LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

⇒ Les risques psychosociaux représentent 30 % de l'ensemble des situations d'exposition

La répartition des situations d'exposition au sein des RPS s'établit comme suit : exigences du travail (49,5 %), exigences émotionnelles (18 %), rapports sociaux et relations de travail (12 %), autonomie et marges de manœuvre (8,5 %), conflits de valeurs (6 %), insécurité de l'emploi et du travail (5,5 %).

⇒ Les exigences du travail<sup>4</sup> représentent la première catégorie de risques psychosociaux dans le DUERP

Par rapport à l'ensemble des situations d'exposition, les exigences du travail (quantité de travail, pression temporelle, objectifs, complexité du travail, qualification, moyens matériels disponibles,

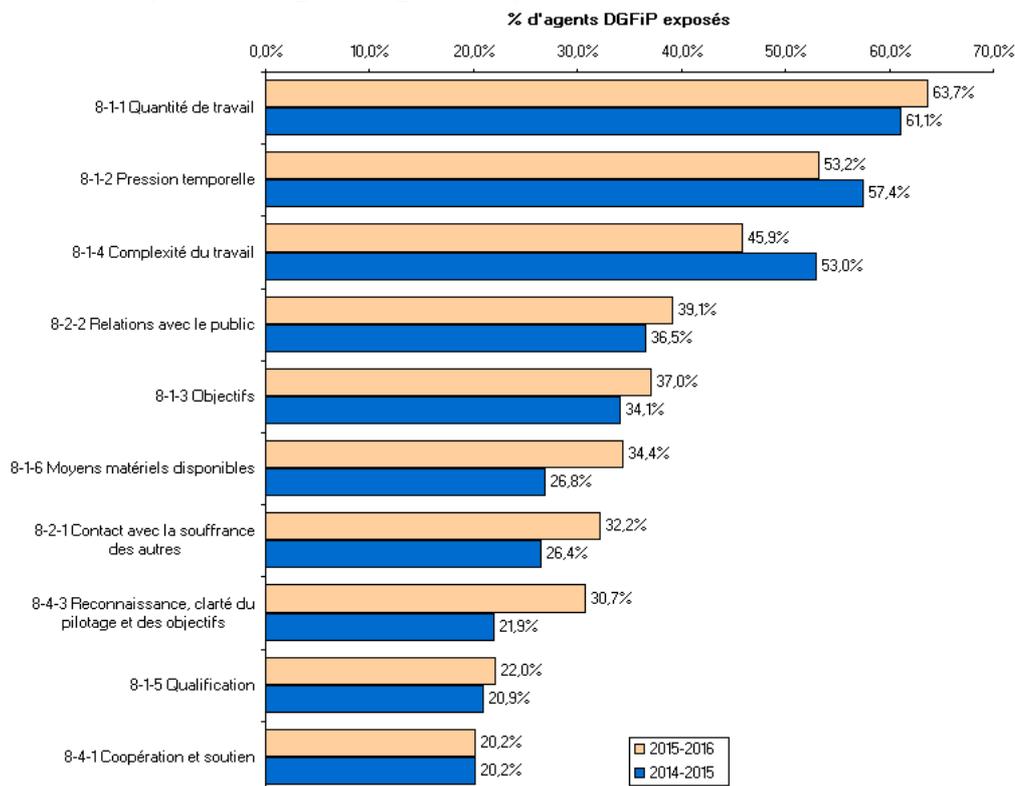
4 Parmi les six catégories de risques psychosociaux identifiées par le rapport du collège d'expertise sur le suivi des RPS présidé par Michel Gollac : les exigences du travail, les exigences émotionnelles, l'autonomie et les marges de manœuvre, les rapports sociaux et les relations de travail, les conflits de valeur, l'insécurité de l'emploi et du travail.

conciliation travail et vie personnelle) représentent le plus fort pourcentage de situations d'exposition (14,9 %). Toutes occupent le second rang des risques les plus fortement cotés.

Une majorité d'agents s'estime concernée par les situations d'exposition liées à la quantité de travail (63,7 %), à la pression temporelle (53,2 %) et à la complexité du travail (45,9 %).

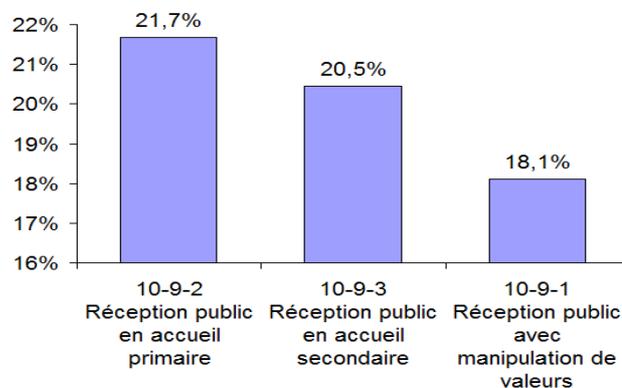
⇒ **Ces données se recourent avec celles issues d'autres instruments tels que le baromètre social ou le tableau de bord de veille sociale**

### Les pourcentages d'agents exposés aux RPS dans les DUERP



## 5.2. LES RISQUES D'AGRESSION DES AGENTS EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

### 3 principales situations d'exposition



Les agents recevant le public en accueil primaire estiment être plus exposés aux risques d'agression (21,7 % des situations d'exposition).

Ce risque ne représente que 5 % des situations d'exposition mais est très concentré sur certaines

catégories d'agents qui expriment à leur sujet une forte appréhension. Ainsi, il s'agit du troisième risque présentant le plus grand nombre de situations d'exposition estimées intolérables ou substantielles.

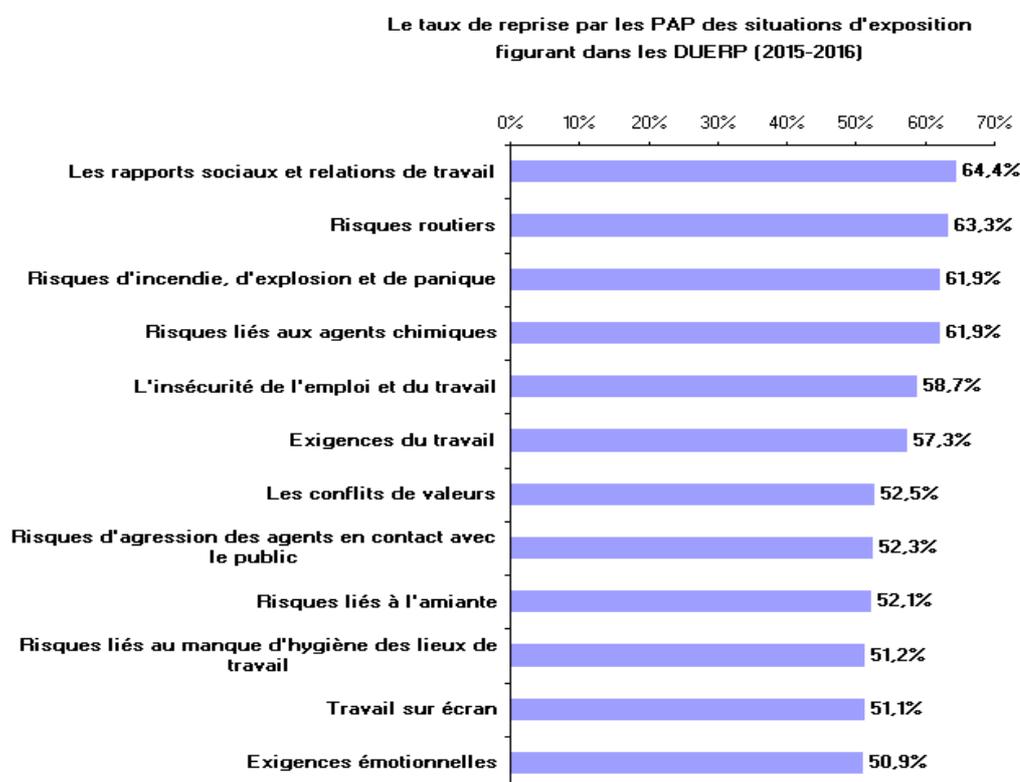
## 6. LE TRAITEMENT DANS LES PAP DES SITUATIONS D'EXPOSITION RECENSÉES DANS LES DUERP

⇒ **Des PAP de la DGFIP plus resserrés mais qui couvrent mieux les risques**

Les résultats confirment l'importance des travaux d'analyse réalisés sur les DUERP par les groupes de travail locaux qui ont permis d'élaborer des programmes annuels de prévention (PAP) de plus en plus resserrés.

48 % des situations d'exposition recensées dans les DUERP sont reprises dans les PAP. Ce taux progresse par rapport à la campagne 2014/2015 (43 %).

⇒ **Les risques majeurs et les risques psychosociaux présentent le meilleur taux de reprise dans les PAP**



⇒ **Le risque d'agression des agents en contact avec le public est le plus mal couvert au regard de son importance en termes de niveau de cotation et de nombre de situations d'exposition qu'il représente. Il est néanmoins couvert à 52,3 %**